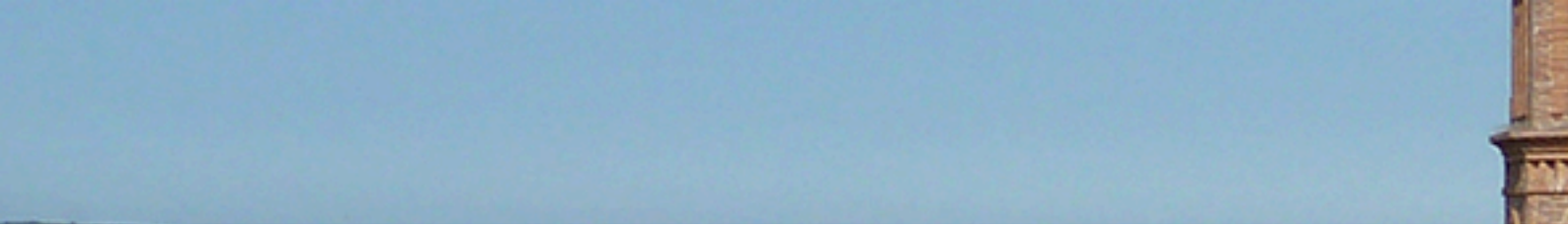

La restauration scolaire

C'est également le SIVOM Vallée de la Save qui pilote la **restauration** pendant **la période scolaire**, mais aussi pour **les périodes de congés scolaires** et **le mercredi** pour les enfants concernés par les activités de loisirs hors hébergement.

Le syndicat n'a pas compétence pour la production et la distribution des repas mais il en organise les services en faisant appel à un prestataire extérieur, ***Ansamble*** en l'occurrence.

Ce prestataire, en place **depuis septembre 2017** (de septembre 2017 à Août 2019, avec un renouvellement de marché de Septembre 2019 à Août 2021)**,** met à disposition des familles les menus servis aux enfants (c'est le service animation du SIVOM qui se charge de l'envoi des menus aux familles par mél à chaque début de trimestre).

A ce jour un **appel d'offres** est lancé pour les années à venir, **à partir septembre 2021**.

Enfin, **la page d'information du SIVOM** vous donne les informations utiles sur les menus prévus.